



Le Parc Equestre



Conty

BPJEPS



Les Ateliers du Val de Selle

47 route de Loeuilly 80160 Conty

Tél. 03.22.41.23.31 – Fax : 03.22.41.23.90

Mail : valdeselle@wanadoo.fr – Site : www.valdeselle.fr

Une équipe connue autour d'Allain Houard déploie son savoir faire avec des chevaux et poneys appliqués et sur des espaces de rêve pour une formation.

- **Centre Labellisé Ecole Française d'Equitation**
- **Ecole d'attelage (Loisirs et compétition) de renommée internationale**
- **ESAT**
- **Centre de Formation : CSIL Ecogarde – CS Utilisateur de chevaux attelés, CQP ASA, BPJEPS Equitation et Attelage.**

❖ **Structure d'hébergement de 37 lits (chambres de 3 à 4 lits avec douche et WC)**

❖ **Gîte sur site**

❖ **1 Snack**

❖ **1 Restaurant gastronomique**

Notre centre est situé au milieu d'un espace Nature de 6 hectares, sur les bords des rivières « Selle » et « Evoissons » c'est aussi le lieu des Championnats du Monde d'Attelage à 1 cheval 2002, de l'un des plus beaux Concours Internationaux et le lieu d'entraînement de meneurs tels que François Dutilloy, Stéphane Chouzenoux...



OBJECTIF

Acquérir un diplôme d'état homologué au niveau IV, obligatoire pour enseigner le sport équestre.

DUREE

La formation globale de **1610 heures** se fait sur une année, du **20 juillet 2009** au **16 juillet 2010**.

- 1060 heures en Centre de Formation
- 550 heures en entreprise, sous la responsabilité de tuteurs expérimentés

CONTENU

La formation s'articule autour de **10 unités capitalisables** :

Les Unités capitalisables transversales :

- **UC1** : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- **UC2** : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- **UC3** : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
- **UC4** : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure

Les Unités capitalisable spécifiques :

- **UC5** : Etre capable de préparer une action d'animation équestre
- **UC6** : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation équestre
- **UC7** : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités équestres
- **UC8** : Etre capable de conduire une action éducative en pratique équestre
- **UC9** : Etre capable de maîtriser les techniques liées à la pratique équestre

Une unité capitalisable d'adaptation :

- **UC10** : **ETRE CAPABLE D'ADAPTER LA STRUCTURE A L'ACCUEIL D'UN PUBLIC HANDICAPE OU PRESENTER UNE ACTIVITE DE SPECTACLE EQUESTRE**

TARIFS

Le coût de la formation s'élève à 11 € par heure

PROCEDURE D'ENTREE EN FORMATION

1 / *VERIFICATION DES EXIGENCES PREALABLES (EPEF)

- Soit le candidat possède des titres admis en équivalence,
- Soit il passe des tests organisés par l'organisme de formation

Dans les deux cas un dossier est à retirer à la Direction Régional Jeunesse et Sports au plus tôt (20 jours au plus tard avant EPEF)

2 / SELECTION

Le choix des personnes qui pourront accéder à cette formation est fait lors d'une journée de sélection organisée par l'organisme de formation. Cette journée consiste en :

- Un écrit
- Un test pratique à cheval
- Un entretien

Renseignements et demande de dossier auprès des Ateliers du Val de Selle.

Pré-requis :

- Attestation de Formation aux Premiers Secours (A.F.P.S.)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'enseignement des activités équestres (datant de moins de trois mois)
- Avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation
- **Etre titulaire des E.P.E.F. (Vérifications des Exigences Préalables)***

A l'issue des résultats des tests de sélection, les candidats seront convoqués pour un **POSITIONNEMENT** permettant de finaliser le parcours individualisé (prise en compte de la VAE, allègements...).

LE MOT DES ELEVES :

« Dans un cadre exceptionnel et une ambiance conviviale nous avons trouvé une équipe pédagogique compétente, dynamique et passionnée.

Les chevaux qui nous sont mis à disposition sont de véritables pédagogues et compagnons de formation.

Alors, il n'y a pas à hésiter : c'est dans ces Ateliers que vous réussirez ! »

Estelle Mylle et Marie-Sophie Dubois – 2 des élèves de la session 2007/2008